

▶ LES COOPÉRATIVES D'ENTREPRISES

1. LES COOPÉRATIVES AGRICOLES

CHIFFRES CLÉS
2012 :

2850 coopératives,
unions et SICA

12 400 CUMA
(Coopératives
d'utilisation de
matériel agricole)

83,7 milliards
d'euros de chiffre
d'affaires global

160 000 salariés

3/4 des agriculteurs
adhèrent au moins
à une coopérative
(soit environ
450 000
personnes¹)

Une coopérative agricole est une entreprise créée par des agriculteurs pour valoriser et vendre ensemble leurs produits agricoles. Ainsi, les agriculteurs sont à la fois les propriétaires de leur coopérative et ses fournisseurs en productions animales ou végétales. Les agriculteurs se regroupent aussi pour créer des coopératives de services : utilisation de matériel agricole en commun, insémination des animaux. Ces sociétés d'hommes et non de capitaux, pratiquent un mode de gouvernance démocratique, selon le principe « une personne = une voix ». Grâce à ce modèle original d'entreprise et par leur attachement territorial, les coopératives agricoles ne sont ni délocalisables, ni « opéables ». De plus, ce lien unique entre les agriculteurs et leur entreprise coopérative est économiquement garant du meilleur retour aux producteurs.

Éco-consommation :

les promesses de l'agriculture coopérative

Bio matériaux, bioplastiques, nutrition santé, biotechnologies, agro énergies, génomique, cosmétique, chimie verte ou blanche... le secteur agricole recèle des gisements considérables de nouveaux produits durables, alimentaires et non alimentaires. En investissant massivement en R&D, en s'impliquant dans 13 pôles de compétitivité, les entreprises coopératives explorent tous les secteurs de croissance verte pour les agriculteurs et les consommateurs.

1. Selon le recensement agricole 2010, il y a en France 604 000 chefs d'exploitations et co-exploitants agricoles

Structure nationale :

Coop de France
www.coopdefrance.coop





Hubert Garraud,
président
de Terrena

L'ancrage territorial, le sens même de la coopération agricole

« Implanté dans le bassin agricole de l'ouest de la France, mais aussi dans d'autres pays européens, Terrena est un groupe coopératif né en 2004 de la fusion de trois coopératives. Engagé dans une agriculture responsable, respectueuse des écosystèmes et économe en ressources naturelles, Terrena collecte la production de ses adhérents. Sa finalité : proposer aux consommateurs des produits de qualité, en donnant les moyens à ses adhérents de poursuivre sur leur territoire leur métier d'agriculteur. L'économie agricole est, par essence, très liée au territoire. Les produits doivent pouvoir répondre aux besoins des consommateurs même si, selon les types de production, la mise en place de circuits courts n'est pas toujours possible. Les citoyens consommateurs possèdent un lien affectif avec leur territoire et se montrent soucieux de son développement. Si l'ancrage territorial est travaillé dans sa globalité (production, environnement, etc.), il ne peut faire l'économie de la proximité avec les adhérents. »

TERRENA EN CHIFFRES

4,4 milliards de
chiffre d'affaires

22 000
agriculteurs
adhérents

12 046 salariés

470 implantations
régionales

www.terrena.fr

FOCUS

Les CUMA

Les Coopératives d'utilisation de matériel agricole (Cuma) regroupent des agriculteurs qui investissent ensemble dans du matériel et s'organisent pour utiliser ces équipements.

Les CUMA peuvent également embaucher du personnel.

Groupes d'échanges de pratiques et de réflexion, acteurs économiques locaux porteurs de valeurs de solidarité, les Cuma contribuent par leurs activités à l'équilibre entre le développement des hommes, des productions et des territoires. Elles améliorent les conditions de travail et de vie des agriculteurs (optimisation des coûts de mécanisation,...), favorisent le maintien d'un territoire rural dynamique (installation de jeunes agriculteurs,...) et sont un levier efficace pour l'élaboration de projets innovants [création d'emplois partagés entre différents secteurs d'activités, maîtrise de l'énergie (contrôle de performance des tracteurs,...), développement des énergies renouvelables (bois énergie,...), insertion dans des démarches de qualité et développement de circuits courts (petits ateliers collectifs de transformation,...)].

On compte 12 400 Cuma en France, avec un nombre moyen de 21 adhérents par structure.

Près d'un agriculteur sur deux est en Cuma.